

Ces taux n'ont toutefois depuis la création de ce produit d'épargne jamais atteint un aussi faible rendement.

Présentée comme une mesure de soutien à l'économie et à l'activité, cette décision, qui concerne plus de 45 millions d'épargnants, le plus souvent modestes, risque cependant d'engendrer un coup de frein de la collecte et, par conséquent, une baisse du financement en faveur de l'habitat social.

Aussi, il demande au Gouvernement, nonobstant l'évolution des prix, de prendre en considération que le taux du livret A est à la fois une rémunération de l'épargne des plus modestes (toutes les études sur les détenteurs en attestent), mais aussi un facteur incitatif à la levée de fonds placés dans le logement social, si utile à la fois à l'activité économique et à la satisfaction des besoins sociaux.